

Sahara nouveau : ...victoire des hommes... pour les hommes : préface

Autor(en): **Soustelle, Jacques**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **39 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

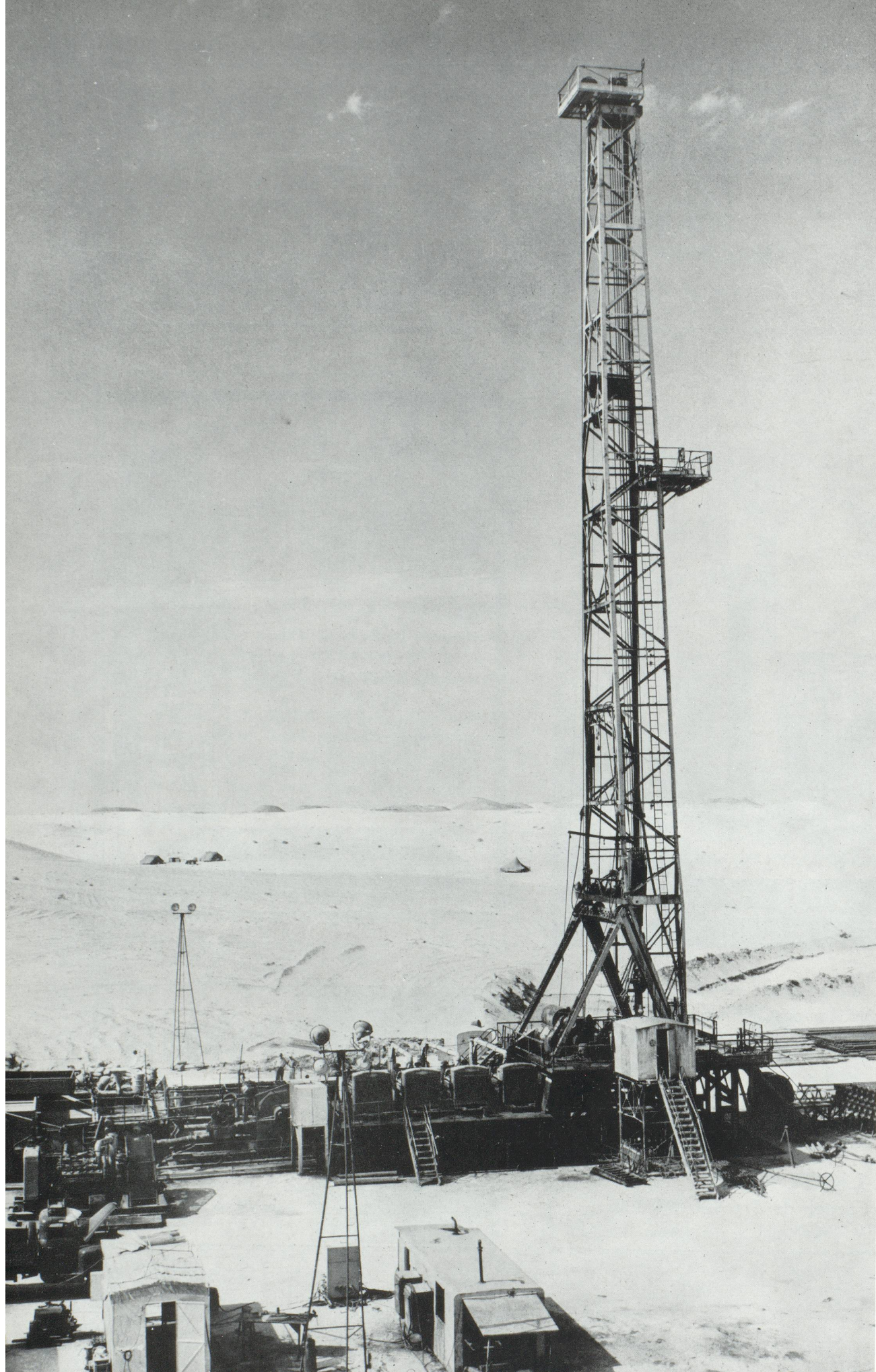
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Forage à
Hassi Messaoud
(Cliché B. R. P.)

SAHARA NOUVEAU

... Victoire des Hommes... Pour les Hommes

PRÉFACE

de

JACQUES SOUSTELLE

MINISTRE DÉLÉGUÉ
AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'O. C. R. S.

EN ouvrant aujourd'hui ses pages aux problèmes du Sahara, considérés principalement sous l'angle de la mise en valeur, la *Revue Économique Franco-Suisse* ne fait que poursuivre le remarquable travail d'information qui lui a fait consacrer déjà bien des numéros spéciaux à diverses parties de l'ensemble français. Nul ne s'en étonnera de ceux qui savent quel rôle la Chambre de commerce suisse en France joue dans le développement des relations entre nos deux pays, et quel précieux instrument de connaissance mutuelle représente à ce plan son bel organe. Geste d'amitié, certes, en ce qu'il atteste, du propos même de ses auteurs, l'attention et la sympathie que nos voisins Suisses portent au redressement de notre pays — qui se poursuit sous l'autorité du Général de Gaulle et dont le Sahara est sans conteste l'un des éléments majeurs — cette initiative prend à mes yeux une signification supplémentaire : j'y vois un témoignage nouveau de la reconnaissance,

et mieux encore, de la consécration du « fait saharien » par l'opinion internationale. Le Ministre chargé des Affaires Sahariennes ne peut qu'y être spécialement sensible.

Je ne crois ni encourir le reproche de flatterie à l'endroit de mes lecteurs, ni exprimer un paradoxe, en écrivant que tout ce qui nous vient des Suisses à cet égard — même s'ils sont devenus Parisiens — prend une résonance toute particulière. Non, sans doute, qu'il y ait des liens nombreux entre leur pays et le Sahara. Mais, justement parce que la Suisse est ce qu'elle est — un carrefour de races, de cultures, d'échanges commerciaux entre tous les grands champs d'activité du Continent, un puissant marché financier dont la sûre technique, l'esprit d'entreprise et aussi la traditionnelle prudence ont fait comme le lieu géométrique d'intérêts qui ressortissent au monde entier, et parce qu'elle est par là même placée aux écoutes de l'univers, l'attention que ses hommes d'affaires et ses banquiers

peuvent accorder (ou refuser) à un terrain d'action nouveau se trouve à la fois traduire leur propre jugement et en synthétiser beaucoup d'autres. Rien de plus encourageant, pour nous, dans le cas présent.

Ce n'est point, je pense, solliciter les faits que de dire encore que nos amis Suisses sont sans doute en Europe le peuple le mieux préparé à comprendre le sens profond et le mérite de l'œuvre qui est celle de la France au Sahara. Entre celui-ci et l'Helvétie, au delà des différences qui tiennent aux latitudes, aux climats, aux sols, aux distances, aux hommes — et qui sont immenses — quelles correspondances, en effet, et qui, si l'on y réfléchit, touchent au tuf même des choses ! Au long des siècles, à travers la chaîne des générations, un pays se fait, devient ce qu'il est, dans une mystérieuse connivence de la géographie, qui est le hasard, et de l'histoire, qui est en dernière analyse la volonté des hommes, acceptant ce hasard, tirant parti de ce qu'il offre ou le corrigeant, suppléant par l'ingéniosité ou la science ce qui manque, et finalement conduisant leur pays et eux-mêmes vers un progrès commun qui les lie de plus en plus intimement. Ce que cela peut représenter d'efforts, d'espérances, de déboires, de recommencements, les Suisses le savent bien, qui si longtemps ne tirèrent leur subsistance que de la culture des étroits espaces que leur laissait la montagne, ou qu'ils conquéraient sur celle-ci. Qui alors aurait pu prévoir que les eaux de leurs torrents leur fourniraient un jour, sans limite, l'énergie qui serait le levier de leur industrie ? Qui aurait parlé de tourisme ? Mais dans cette Suisse aujourd'hui parvenue à l'extrême développement technique et économique que nous admirons, et à côté même de tout ce que celui-ci a édifié ou rendu possible, la nature garde son domaine, ici riant ou domestiquée, ailleurs figée dans la grandiose et parfois terrible nudité originelle de la Genèse. En marquant par sa présence même les limites de la victoire des hommes, elle en atteste la grandeur.

Il n'en est pas, il n'en sera pas autrement au Sahara, sauf que l'action a dû ici venir du dehors. Laissés à eux seuls, après des millénaires de misère et de résignation, les habitants du vieux « pays de la soif et de la peur » eussent été bien en peine de penser, hier encore, que quelque chose pût jamais être changé à leur vie et à son cadre. Et sans les savants et les techniciens

français, sans l'impulsion des pouvoirs publics français, sans la paix française, d'abord, l'entreprise qui étonne aujourd'hui le monde n'aurait même pas été concevable.

Que le prodigieux « avènement » du Sahara pétrolier soit bien propre à exalter les imaginations et à aiguillonner les intérêts, on le voit assez. Mais le Sahara ne vient pas pour autant de naître. La grande mutation qu'il commence n'est qu'un nouveau chapitre de l'épopée du Sahara français, exploré, pacifié, rassemblé au cours d'un siècle sous notre drapeau. Si la France y recueille aujourd'hui les fruits d'une longue présence, il n'est que juste de saluer la mémoire de ceux qui les lui ont donnés et qui n'y étaient pas allés pour chercher des trésors, ni pour eux, ni même pour elle. C'est aux Caillé, aux Duveyrier, aux Laperrière, aux Foucauld — pour ne citer que les plus grands noms d'un livre d'or qui est aussi par trop de ses pages un martyrologe — que le Sahara et les Sahariens doivent leur présent et leur avenir.

★

D'AUTRES diront dans les pages qui suivent — avec l'autorité qu'ils doivent à leur science, à leurs travaux ou à leurs fonctions — ce que le Sahara est en soi, ce qu'il a été, quelles sont ses ressources dès maintenant certaines, quels efforts de tous ordres l'exploitation de ces ressources a demandés et demandera encore, sur quelles nouvelles structures administratives et économiques nos pouvoirs publics ont voulu asseoir, afin qu'elle soit pleinement ordonnée et efficace, cette action de mise en valeur.

Je voudrais pour ma part marquer ici l'importance et l'opportunité, l'une et l'autre extraordinaires, que me paraît présenter, non seulement pour la France, mais à un plan qui est celui de la géopolitique, et en fonction même de l'état présent du monde, la partie que nous avons engagée au désert. Encore que ce ne soit là, certainement, qu'anticiper sur les conclusions qui se dégageront d'elles-mêmes pour le lecteur de ce cahier, la chose vaut en effet d'être soulignée.



Que la France doive recevoir du Sahara, d'ici maintenant peu d'années, assez de pétrole pour que soient assurés du même coup, et la sécurité de son ravitaillement en hydrocarbures, et — selon toute vraisemblance — l'équilibre de sa balance commerciale; que le gaz naturel du Sahara soit apparu à point nommé pour offrir à l'Algérie voisine, avec toutes les conséquences sociales et politiques que cela rend possibles, l'énergie à bon marché qui lui manquait jusqu'alors et qui va permettre son équipement industriel : voilà qui serait déjà d'une immense portée. Et de telles certitudes sont bien faites pour inspirer aux Français fierté et confiance, parce qu'elles attestent les capacités de création et d'organisation de notre pays, sa vitalité, sa faculté de renouvellement. Que le Sahara ait permis cette prise de conscience, ce n'est pas là, d'ailleurs, pour la France, le moindre des bienfaits de l'œuvre qu'elle y a entreprise.

Mais, en vérité, c'est dans une perspective

beaucoup plus large encore que s'inscrit l'essor du Sahara. Il est significatif que dès la création, par la loi du 10 janvier 1957, de l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes*, chargée par la France du soin de conduire la mise en valeur du Sahara désormais considéré dans son tout et la promotion sociale de ses populations, cela ait été clairement indiqué, au moins quant à l'Afrique. Il l'est tout autant — car c'est bien la preuve que l'*organe*, tel que son rôle économique et social avait été défini, répondait à une *fonction* nécessaire et dictée par la nature même des choses — que, deux ans plus tard, s'agissant d'accorder le statut de l'O.C.R.S. avec la situation nouvelle créée par le passage de l'Union Française à la Communauté, l'adaptation ait été facile, et qu'elle ait pleinement confirmé cet organisme dans sa mission d'intervention au delà des deux départements de la Saoura et des Oasis. En réalité, c'est à partir de ce moment que l'O.C.R.S. a pris à ce titre son véritable départ,



retardé jusqu'alors par un évident décalage entre certains aspects de ses structures et l'évolution qui se poursuivait dans nos territoires d'outre-mer, évolution au regard de laquelle il était patent que la « loi-cadre » de 1956 était déjà largement dépassée par les faits.

D'emblée sans doute, l'O.C.R.S. s'était offerte à faire bénéficier de son action ceux des territoires qui, eux-mêmes géographiquement plus ou moins sahariens (et pour plusieurs beaucoup plus que moins), se trouvaient être les riverains du Sahara français. Quelque attrait qu'eussent pour eux les possibilités qui leur étaient ainsi ouvertes, on ne peut s'étonner, les choses étant alors ce qu'elles étaient, que ces territoires aient pu craindre, à travers l'intervention de l'O.C.R.S., le risque de réductions de compétence territoriale. Mais le référendum de septembre 1958 allait ouvrir pour l'outre-mer africain une ère nouvelle. Les territoires en question sont devenus par leur libre choix des États membres de la Communauté. Ces États savent qu'ils peuvent débattre d'égal à égal avec l'O.C.R.S. les objets et les conditions de son concours. Ce que l'obstacle psychologique que je viens de dire avait quelque temps empêché de faire, se fait aujourd'hui dans la clarté. Inaugurée par les conventions que l'O.C.R.S. a signées il y a quelques semaines avec le Niger, il y a quelques jours avec le Tchad, étendue demain par celles qui sont dès maintenant en préparation avec d'autres États, la large coopération créatrice dont le Sahara devait être l'objet s'instaure dans les conditions de liberté et de consentement mutuel sans lesquelles elle n'aurait pu prendre son véritable caractère.

A travers cette coopération, grâce aux activités qu'elle doit susciter, là où il n'y avait que le vide, grâce aux circuits de richesse matérielles et humaines qui en résulteront, le Sahara va devenir en fait ce qu'il était virtuellement, par vocation inscrite depuis toujours sur la carte : la charnière entre l'Afrique Blanche et l'Afrique Noire, la pièce maîtresse de l'ensemble franco-africain, la plaque tournante par laquelle se répandront au bénéfice de tous et de chacun profits et progrès dus à l'œuvre commune. Plus encore, et c'est ici du point de vue français le fait capital : pour notre Communauté, qui est elle-même un tout, et où tout se tient, qu'il

s'agisse de son équilibre économique ou de son équilibre politique, le Sahara marque déjà le centre de gravité. Celui-ci ne pourrait plus être ailleurs.

★

TOUT cela n'aurait-il d'importance que pour la France? Il s'en faut de beaucoup, en ce temps et dans ce monde où nous sentons bien tous que l'Europe qui s'organise et l'Eurafrrique qui s'ébauche sont des impératifs de notre salut commun.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'on peut réduire en seuls termes de consommation — millions de tonnes de pétrole, milliards de kilowatts-heures... — les besoins vitaux d'une nation ou les progrès d'une civilisation. L'énergie n'est qu'un moyen, nécessaire, et qui commande beaucoup de choses, sans lesquelles les valeurs de l'esprit elles-mêmes, celles qui donnent son prix à la vie, ne pourraient plus s'épanouir.

Ce que le pétrole saharien va apporter à notre pays, je l'ai dit clairement. N'y eût-il entre les nations libres d'Europe qu'une solidarité de voisinage, il ne pourrait être indifférent à aucune d'entre elles que la France devienne par là plus forte et plus prospère. Mais l'Europe en est, heureusement, à un autre stade. Elle a pris conscience de son unité, elle coordonne ses forces, elle organise ses solidarités de tous ordres. Ce n'est pas peu, à ce titre, que nous puissions regarder comme relativement prochain le jour où, en pétrole d'abord, en gaz ensuite, les pays de l'Europe occidentale pourront eux-mêmes recevoir du Sahara un très opportun et croissant appoint de ressources énergétiques. (L'heure du fer viendra à son tour, on peut le penser.) Nous avons pu mesurer, non sans angoisse, au moment de l'affaire de Suez, quels risques étaient liés pour l'Europe à certaines dépendances de son ravitaillement pétrolier. Ce n'est ni demain, ni même après-demain, que la production des champs sahariens apporterait la solution complète au problème qui pourrait se poser à nouveau, dans les mêmes termes ou en des termes comparables. Mais le seul fait que ces champs existent, et que l'on sache ce qu'ils peuvent donner, suffirait déjà à rendre le retour de ce problème plus improbable. Nous savons, du moins, qu'avant beaucoup d'années,

◀ Pose du pipe-line d'Hassi Messaoud à Bougie (Cliché B. R. P.)

s'il devait se poser encore, il n'en serait plus un pour la France; et qu'en une telle conjoncture, le volume des besoins totaux que l'Europe aurait à satisfaire serait diminué de tout ce que notre pays, et peut-être déjà certains de ses voisins, recevraient alors du Sahara. Cela seul rend compte des progrès accomplis.

En réalité, dans ce domaine de l'énergie européenne, les certitudes conjuguées — et sans cesse accrues — que nous tirons du pétrole et du gaz sahariens nous permettent de viser maintenant beaucoup plus haut et nous engagent à aller plus vite encore. Le pipe pétrolier Méditerranée-Rhin, le réseau de canalisations qui distribuerait le gaz d'Hassi-R'Mel à travers l'Europe de l'Ouest et jusqu'au Bénélux et en Grande-Bretagne : ce ne sont encore que des projets, mais, parce que fondés sur des données incontestables, des projets désormais entrés dans les espérances des peuples et dans les calculs des hommes qui ont la responsabilité de leurs destins. Consciemment ou non, l'Europe y voit une des garanties de son expansion et de sa liberté... Je ne veux ni faire d'anticipations, ni sous-estimer l'importance et la complexité des problèmes techniques et financiers dont l'étude se poursuit. Je dis, parce que je crois que c'est souhaitable, et parce que j'espère fermement que c'est possible, que, sans malheur, ces plans ne tarderont probablement pas à se matérialiser sur le sol de nos pays; et que ces conduites apparemment inertes qui relieront le jeune Sahara à la vieille Europe traceront les lignes de force, le véritable système nerveux de l'Eurafrrique en marche vers son accomplissement.

Car c'est de cela — qui transcende l'économie — qu'il s'agit, et c'est cela qui définit le rôle joué au Sahara par la France. Aussi étroitement associée au contexte africain qu'au contexte européen — et au premier, en tout cas, plus qu'aucune autre des nations occidentales — celle-ci manquerait deux fois à elle-même si elle ne faisait pas à tous égards, par la Communauté, le « pont » entre cette Europe et cette Afrique dont chacune est plus que jamais nécessaire à l'autre, — parce que l'Afrique a besoin que l'Europe poursuive chez elle, avec elle, l'œuvre de civilisation et de développement qu'elle y a commencée; et parce qu'il faut que l'Afrique, avec son énorme potentiel humain et économique, reste — librement — dans le camp des hommes libres... L'échec de la France serait là-bas l'échec de l'Europe, avec d'incalculables conséquences.

Voilà, je crois, le sens et l'enjeu de l'entreprise qui, du Sahara, rayonne déjà, par ses incidences et plus encore par les espérances qu'elle autorise, sur une vaste partie de chacun des deux continents.

Par une chance que nous avons peut-être méritée, j'ai dit pourquoi, mais à laquelle nous avons du moins su correspondre, nous avons trouvé au Sahara du pétrole, du gaz, du fer, du cuivre — beaucoup de tout cela — et nul ne pourrait dire ce que nous y trouverons peut-être encore. Mais la grande, la vraie chance, c'est que la France ait aussitôt tiré de ses découvertes, en les dépassant — c'est-à-dire en se dépassant soi-même une fois de plus — la claire vue de la nouvelle mission à laquelle elle était affrontée; et qu'elle se montre égale aux exigences de cette mission.

★

DANS cette œuvre multiforme, où tout était à mener sinon à entreprendre de front, la France a résolument engagé, pour qu'elle soit la réussite qu'elle doit être, le meilleur d'elle-même. J'ai vu, bien souvent, à Hassi Messaoud, à Edjelé, sur les chantiers de nos pipes, de nos routes ou de nos aérodromes, les jeunes géologues, les jeunes ingénieurs, les jeunes contre-maîtres qui jouent pour nous cette partie (car ces hommes magnifiques sont de jeunes hommes, et cela a aussi valeur de symbole). J'ai vu, partout, les savants qui cherchent comment améliorer les rudes conditions de vie des populations sahariennes, les médecins qui soignent celles-ci; les instituteurs qui enseignent leurs enfants; les administrateurs — et au premier rang de ceux-ci, nos admirables officiers des Affaires Sahariennes — qui, avec une expérience hors de pair du milieu où ils opèrent, assurent auprès de ces populations les responsabilités les plus variées et, dans le respect de leurs traditions, les guident dans l'apprentissage des institutions démocratiques que nous venons de leur apporter, moins comme une fin, cela va sans dire, que comme un moyen d'élévation. Si dur que soit le climat, si harrassante que soit la tâche, si pénible que puisse être l'éloignement, tous ces hommes travaillent dans l'enthousiasme. Et les uns n'ont déjà battu tant de records, de rapidité ou de technique, les autres n'ont déjà fait tant de bien, que parce qu'ils se sentent les artisans d'une

œuvre à la mesure de notre époque et de notre pays. Dans une conquête qui n'établit de domination que sur la nature, ce sont nos nouveaux Bâisseurs d'Empire — et eux aussi apportent dans leur action cette « parcelle d'amour » sans laquelle nulle action ne peut être ni féconde, ni durable...

La France et les Français ont aussi engagé au Sahara beaucoup d'argent. C'était un pari; ce n'en est plus un. S'ils sont en droit d'attendre des richesses du sous-sol saharien — et aujourd'hui assurés de l'en recevoir — la légitime rémunération de leurs investissements, la puissance publique française, elle, n'en attend d'abord, comme je l'ai indiqué plus haut, que le moyen d'assurer à la nation son autonomie énergétique, et, dans la mesure où elle sera intervenue au Sahara comme actionnaire — et en pionnier — les dividendes de ses participations. Et je dois ici attirer l'attention de mes lecteurs sur un point capital: attributaire, aux termes des dispositions du Code Pétrolier, de la moitié des bénéfices procurés par l'exploitation des pétroles sahariens, la même puissance publique a expressément marqué, dans l'exposé des motifs du Code, le désintéressement de la Métropole à l'égard des ressources fiscales qui représenteront sa part dans ces bénéfices. Ces ressources — et il s'agira dans quelques années de dizaines de milliards — doivent aller, et aller exclusivement, à l'amélioration de la condition humaine dans les régions sahariennes. S'il y a là, je ne le dissimule pas, un problème assez complexe de répartition à régler, qui est pour le Gouvernement et pour moi-même au premier rang de nos préoccupations présentes, le principe est absolu: il faut, et ceci s'inscrit dans l'esprit même de la Communauté, que les Sahariens soient les premiers à bénéficier des richesses de leur sol.

Ces milliards que la France abandonne déli-

bérément, assurée d'ailleurs de demeurer ici dans la ligne qui a toujours inspiré son action outre-mer, c'est une contribution de plus qu'elle apporte à la construction du nouveau monde. Et si l'on me dit que c'est là peut-être encore un pari, je répondrai que la Communauté et par voie de conséquence l'Eurafrique, ne « tiendront » que dans la justice, et qu'il pourrait être trop tard demain pour s'en souvenir...

Voilà l'œuvre. Loin d'être achevée, elle demande à être poursuivie. Si vaste soit-elle déjà, elle peut prendre bientôt une ampleur plus grande encore. Qu'il en soit ainsi ou non, le terrain où elle s'accomplit n'est pas pour la France — je l'ai dit ailleurs, je le redis ici — une « chasse gardée ». Sa portée même interdirait qu'elle le fût. Parce qu'elle n'a souci que de sa réussite, parce qu'il ne peut y avoir à ce plan que coopération et non concurrence, la France, sans les solliciter, accueillera tous les concours positifs susceptibles de l'aider dans cette œuvre. Ni l'objet de celle-ci, ni son caractère, ni faut-il l'ajouter, sa direction n'en seront changés.

... Car rien n'y pourrait plus maintenant rien changer. Le destin a confié le Sahara à la France; et dans ce « monde fini » qu'annonçait Valéry aux lendemains de la première grande guerre, où nous sommes désormais irrévocablement et où tout est interaction et interdépendance, la prospérité du Sahara est, je le répète, la condition première de notre Communauté comme elle est la condition première de l'Eurafrique.

Gage de prospérité et donc aussi d'ordre et de liberté pour l'une et pour l'autre, gage de paix pour le monde, notre victoire sur le désert est par avance dédiée à tous les hommes.

JACQUES SOUSTELLE

